

LA GROTTE DU PLACARD
Commune de Vilhonneur (Charente)



Découverte d'une Galerie Ornée Juillet 1988
par Louis DUPORT

Archéologue Départemental de la CHARENTE

L'Equipe de fouille qui a participé aux travaux sur le site du Placard était constituée par Madame Louis Duport, ma collaboratrice de toujours, René Laville, Eric et Lionel Laville, Laurent Marsiquet.

Je tiens à leur exprimer mes remerciements pour leur collaboration, en particulier à René Laville qui prend part aux travaux de Montgaudier depuis plus de vingt ans.

En 1989, Madame, Monsieur Serge Drapier et Florine m'ont apporté une aide précieuse pour le relevé des coupes et leur étude comparative.

Merci à mon ami Charles Sacchi préhistorien et à Monsieur Jean Dutoyer.

Merci aux propriétaires du gisement du Placard Monsieur et Madame Arouet qui nous ont facilité l'accès du site.

DÉCOUVERTE DE LA GROTTE DU PLACARD

(Commune de Vilhonneur Charente)

La découverte de la Grotte du Placard, appelée aussi Grotte de Robertier, est due à Jean-Louis Fermond, Libraire et Secrétaire de Mairie à La Rochefoucauld, où il est décédé le 28 Avril 1911 à l'âge de 96 ans.

Fermond s'intéresse avant tout à la préhistoire et explora, après avoir lu les travaux de Lartet et Christy, les grottes de la Vallée de la Tardoire vers 1855.

C'est dans la grotte de Rancogne, commune située sur la rive gauche de la Tardoire que J.-L. Fermond commença ses fouilles.

« Le sol de la grotte était recouvert d'une couche de stalagmite de laquelle émergeait l'orifice d'un vase de terre. Il brisa la stalagmite, retira quelques ossements mais ne put avoir le vase entier. La stalagmite le tenait enfermé et le remplissait à l'intérieur. Découragé par ce mauvais résultat, il faillit renoncer à ses fouilles. (Note de J.-L. Fermond 1875).

Fermond visita ensuite le Placard, les grottes de Vilhonneur, La Chaise, Montgaudier, et se fixa au Placard, qu'il loua 5 Frs par an à Monsieur METIFEUX. Mais, moyennant 50 centimes par jour, Fermond laissait fouiller n'importe qui.

Il loua même la grotte à De Maret qui, pour ne pas avoir de difficultés, laissa fouiller Fermond, mais fit construire un mur de clôture de 6 mètres en avant de la grotte.

« Fermond commença ses fouilles par des puits, il attaqua par le haut et découvrit le Magdalénien, une forte muraille obstruait entièrement les couches inférieures. Il descendit peu à peu jusqu'au sable. » (Note de Fermond).

Fermond et Maret fouillaient en même temps mais ne se communiquaient pas leur découverte.

« A la mort de M. Metifeux, la grotte a été partagée entre les deux fils : l'un, le Maire de Saint-Sornin possède la grotte presque entière, le terrain

qui est devant, le bois en pente et le pré du bas ; son frère possède l'arrière grotte, le boyau moustérien et le bois qui est sur le coteau jusqu'à la plaine. » (Note de Fermond).

Jean-Louis Fermond commence ses fouilles vers 1864 et arrête de fouiller vers 1880. En 1882, il se fait opérer de la cataracte, son activité est réduite.

En 1873, il publie une notice sur ses premières observations, notice sur les âges de la pierre et du bronze dans la vallée de la Tardoire (Charente) Angoulême, 1873, 14 pages in-8°, une carte.

Dans cette notice, Fermond appelle la grotte « Caverne de Rochebertier » et annonce la découverte de trois foyers dont deux superposés avec leur cercle de gros cailloux roulés et calcinés sur un lit de cendres mélangé à des os brûlés. Au dessous, deux couches de sable jaune très fin, de 6 à 8 centimètres d'épaisseur, ont été rencontrées, la première à 50 centimètres et la seconde à 90 centimètres de profondeur ; elles étaient parfaitement horizontales.

Les trois foyers découverts se trouvaient dans les positions suivantes : le premier à gauche et vers le milieu de la caverne, à 1 m 30 de profondeur, son diamètre était de 1 m 10, et sa couche de cendres de 0 m 18 d'épaisseur. Le second à droite sur la même ligne et à la même profondeur, l'épaisseur de sa couche de cendres était de 0 m 08, et son diamètre de 0 m 80. Le troisième se trouvait directement sous le premier et à une profondeur de 2 mètres. Son diamètre était de 1 m 30, l'épaisseur de sa couche de cendres de 0 m 10.

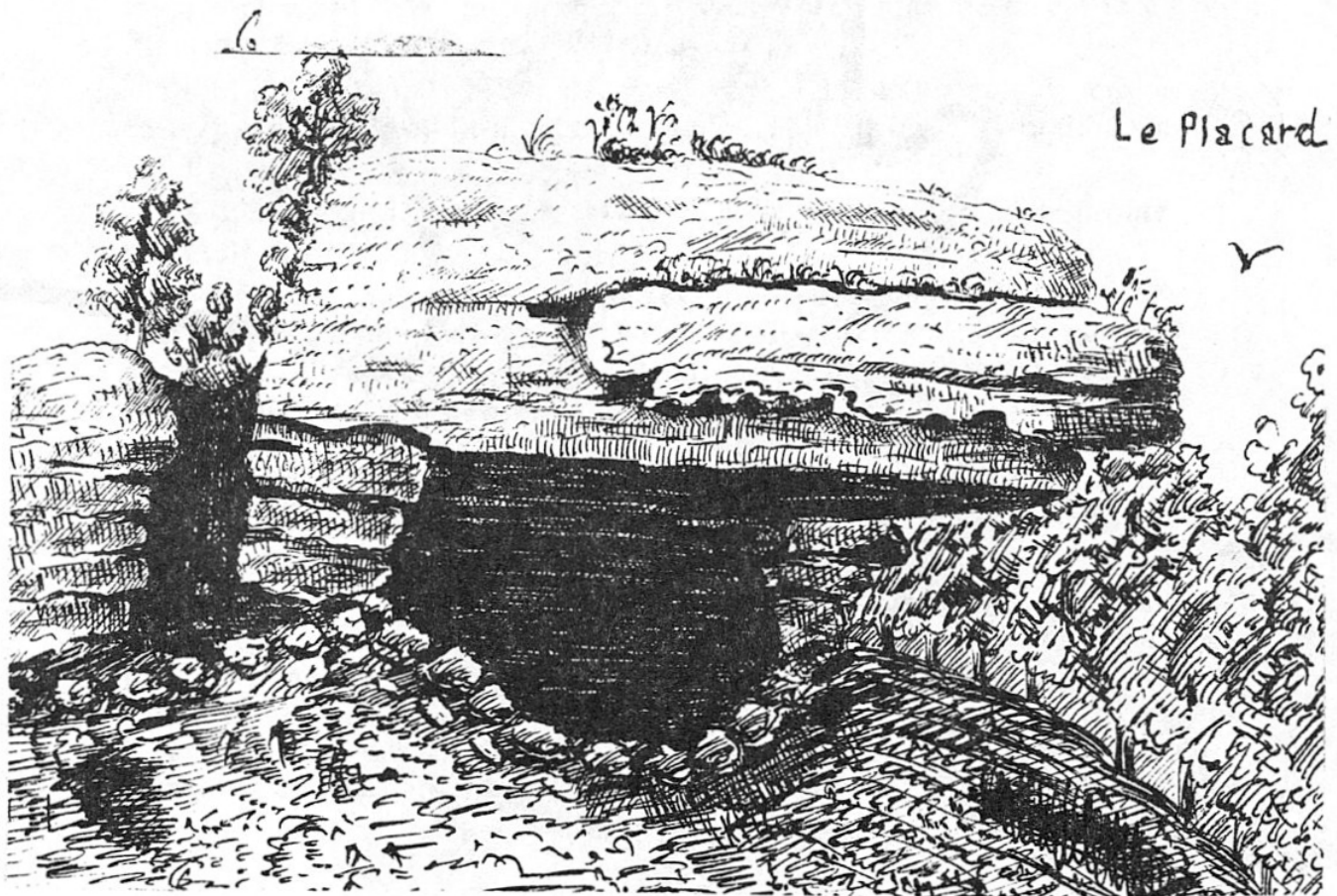
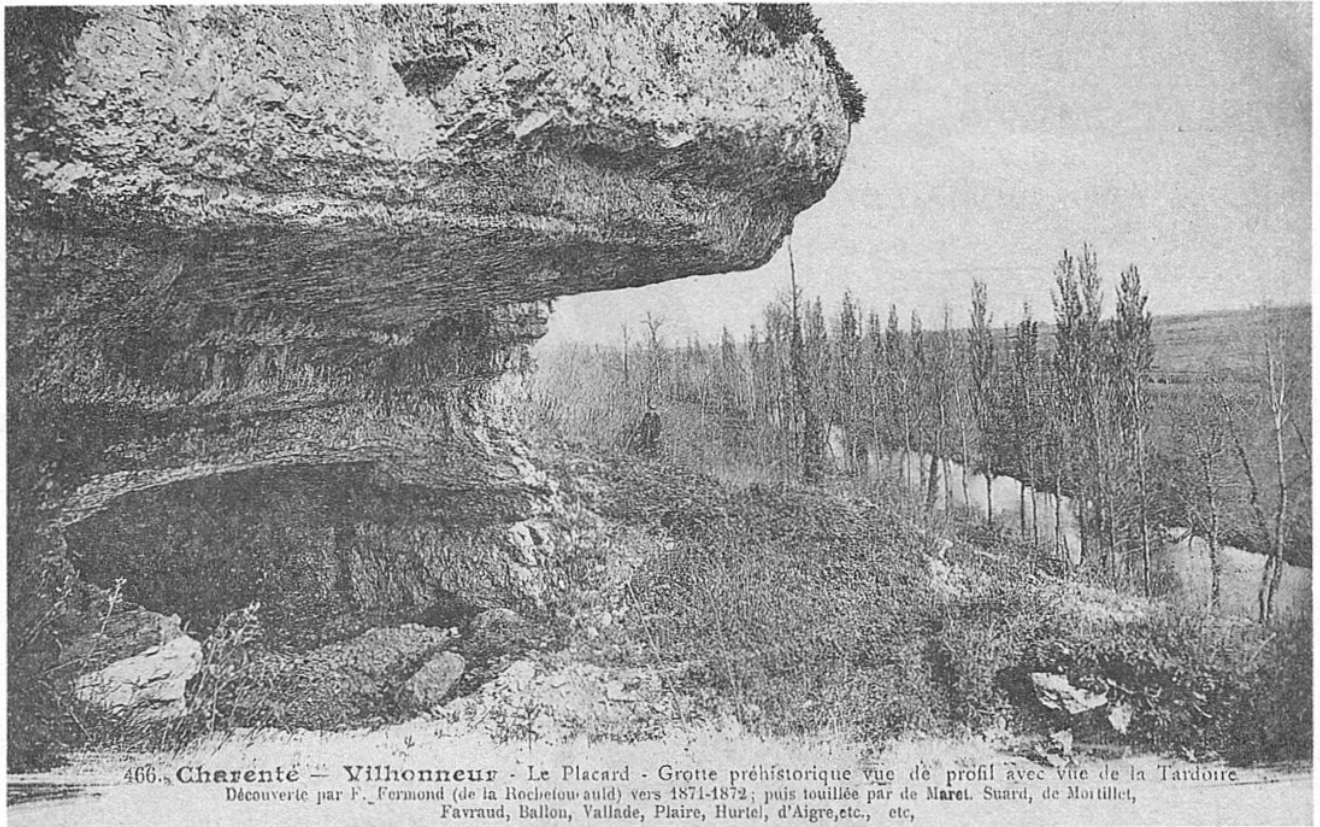
« Pas un silex poli et pas le moindre morceau de bronze ou de fer n'a été découvert dans ces niveaux. Dans la couche supérieure seulement ont été trouvés les morceaux de poteries ; à 60 ou 80 centimètres plus bas, il ne s'en rencontrait plus et leur absence est un indice bien évident de la haute antiquité des objets recueillis. »

Les outils et armes en os n'ont été trouvés que dans les couches inférieures.

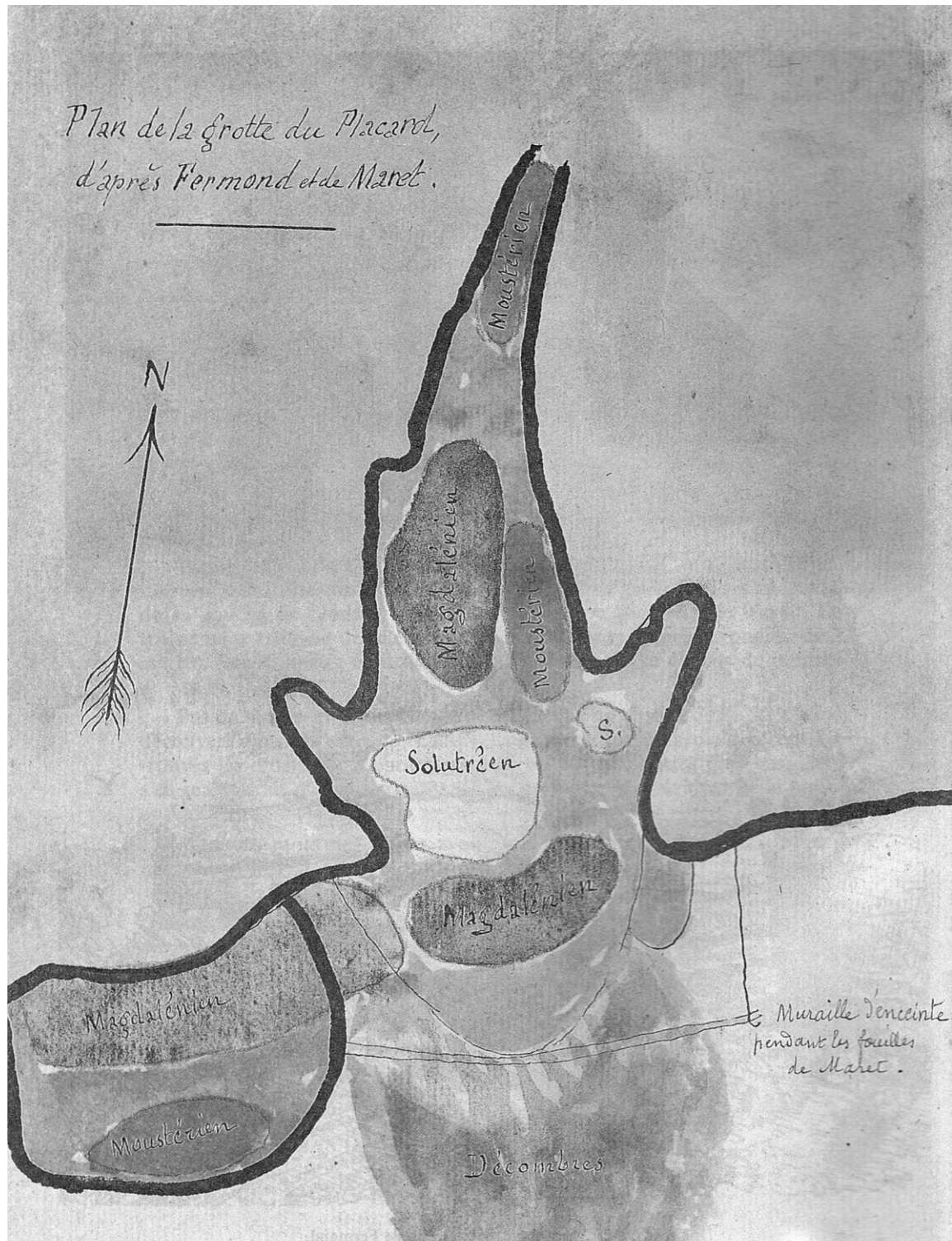
En 1895 Fermond résume ses recherches dans une courte brochure : la Charente Préhistorique, vallée de la Tardoire et du Bandiat. *Bull. Soc. de géographie de Rochefort* 1894.

Cette brochure apporte peu de renseignements sur le Placard sinon la régularité et l'épaisseur des dépôts ; 8 mètres.

J.L. Fermond vendait ses récoltes de fouilles (cf. Mat., 1885, P. 336) ; son neveu le Docteur Lhomme en hérita d'une partie qu'il légua au musée d'Angoulême.



La grotte du Placard en 1850. Dessin de Fermond.



Fouilles de Maret au Placard - Juin 1888.

FOUILLE de MARET

1876 - 1890

De Maret a fouillé le Placard en même temps que Fermond, qui lui a loué une partie de la grotte et du talus, comme en témoignent une note de Fermond et un plan de la grotte signé Fermond et de Maret, où sont situés d'une façon assez fantaisiste les emplacements des différentes époques : Moustérien, Solutréen, Magdalénien.

A. de Maret publie (Matériaux 1879, **Bulletin Monumental**, figure page 33) que la fouille a atteint une profondeur de 6 mètres.

En septembre 1879, au Congrès de Vienne « Fouilles de la grotte du Placard près de Rochebertier (Charente) ».

De Maret indique la profondeur de la grotte 35 mètres dont 10 mètres en surplomb, elle n'a, dit-il, en réalité, que 25 mètres de long sur 10 à son entrée.

Jusqu'à ce jour, les recherches n'ont été faites que dans la grotte proprement dite.

On y trouve parfaitement distinctes, une succession de huit couches habitées par l'homme, et séparées par autant de couches d'éboulis calcaires provenant de la voûte. Celle-ci s'est délitée peu à peu, sauf dans un seul cas, où un large banc, assez épais, est venu d'un seul bloc recouvrir une partie du sol. (de Maret ne donne pas de précision sur l'emplacement de ce gros bloc entre les couches d'habitat ; De Mortillet le précise en 1906 A.F.A.S. ; C.R. ; 35^e session - Lyon, 1906.

De Maret indique qu'à 7 m 80 de profondeur il a trouvé l'industrie du Moustier et au-dessus, séparé par un éboulis calcaire, le Solutréen ; remontant encore et séparé par un autre éboulis calcaire séparé lui-même par une bande de limon jaune gris de 0 m 10 environ, un autre niveau solutréen. Au dessus quatre dépôts, de l'époque de la Madeleine avec des foyers de un à deux mètres de diamètre. Une coupe très schématique complète cette description.

Echelle de 0^m.01 par mètre

Geological column diagram of the Tertiary of the Paris Basin, showing stratigraphic layers I through H with their respective thicknesses and lithological descriptions.

Height (m)	Stratigraphic Unit	Thickness (m)	Description
20	I		
18	A		Robertsonian
70	I		
40	B		Magdalenien
50	I		
40	C		Magdalenien
78	I		
30	D		Magdalenien
1720	I		
60	E		Magdalenien
60	I		
50	F		Solutrén - type St. Martin d'Arcy
40	I		Limons
40	G		Solutrén
50	I		
20	H		Moustérien
1710	I		

Éboulis de calcaire en I

Disposition des couches dans la grotte du Placard par A. de Maret
Congrès de Vienne Septembre 1879.

FOUILLES G. CHAUVET

En 1891 - (A.F.A.S. - Congrès de Marseille) CHAUVET publie une autre coupe, page 196, où il indique :

— N° 2, 3, 4, 5 : couches magdaléniennes séparées par des éboulis stériles.

— N° 6 : Solutréen Supérieur.

— N° 7 : Solutréen, grandes lames en feuilles de laurier, retouchées sur 2 faces.

— N° 8 : Couche moustérienne.

— N° 9 : Couche stérile.

— N° 10 : Amas de roche stérile.

Cette coupe représente les couches archéologiques dans le sens longitudinal de la grotte. Le fond de la grotte et le fond de la fouille sont indiqués (la Grotte était donc en grande partie vidée).

Gustave Chauvet dans les *mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, année 1910. « Os Ivoires et Bois de Renne Ouvrés de la Charente » décrit quelques objets de sa collection provenant de la grotte du Placard, ainsi que la coupe déjà publiée au Congrès de Marseille, 1891.

Il ne donne pas l'explication des couches et renvoie au Compte-rendu du Congrès où l'explication est donnée en *errata* P.1075.

Errata p. 1075 du Congrès de Marseille.

Page 616. — Explication de la figure :

N° 1. — Terrain moderne, avec débris de la période néolithique.

N°s 2, 3, 4, 5. — Quatre couches magdaléniennes séparées par des éboulis provenant de la voûte : grattoirs en silex, perçoirs, navettes, sifflets en os ; bâtons de commandement, dents et coquilles percées, aiguilles en os.

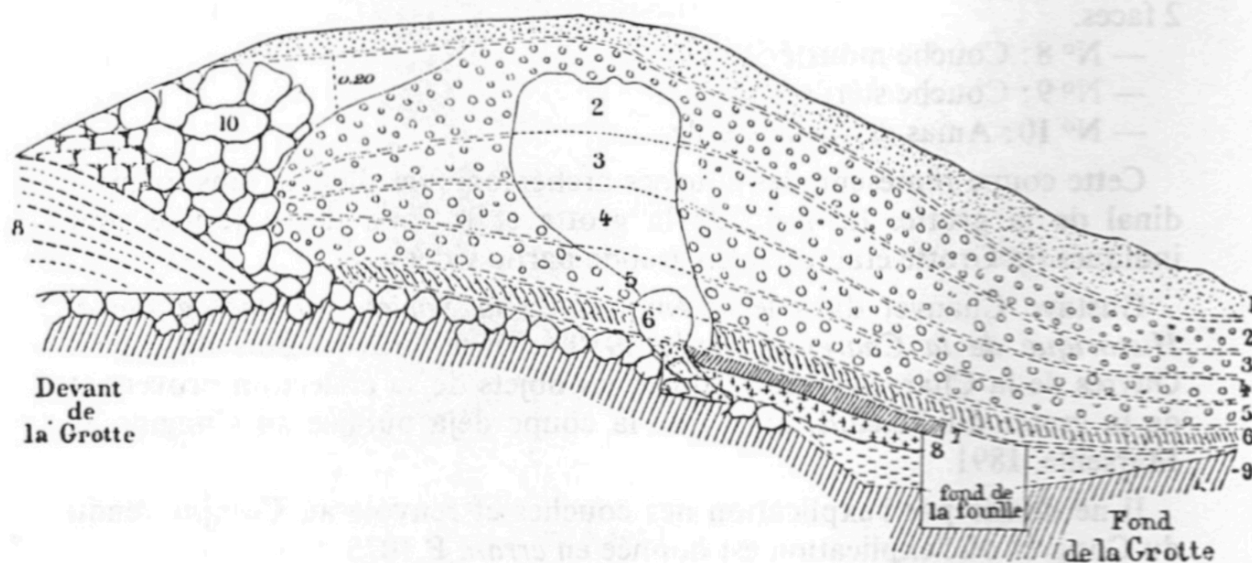
N° 6. — Couche solutréenne, avec nombreuses pointes à cran, poinçons en os, coquilles percées.

N° 7. — Couche solutréenne, avec grandes lames en silex taillées sur les deux faces (forme en feuille de laurier).

N° 8. — Couches moustériennes : racloirs, pointes en silex, pierres de jet et deux petites haches forme chelléenne).

N° 9. — Roche naturelle.

N° 10. — Amas de roches, provenant probablement d'un éboulis de la voûte et ne contenant aucun débris archéologique.



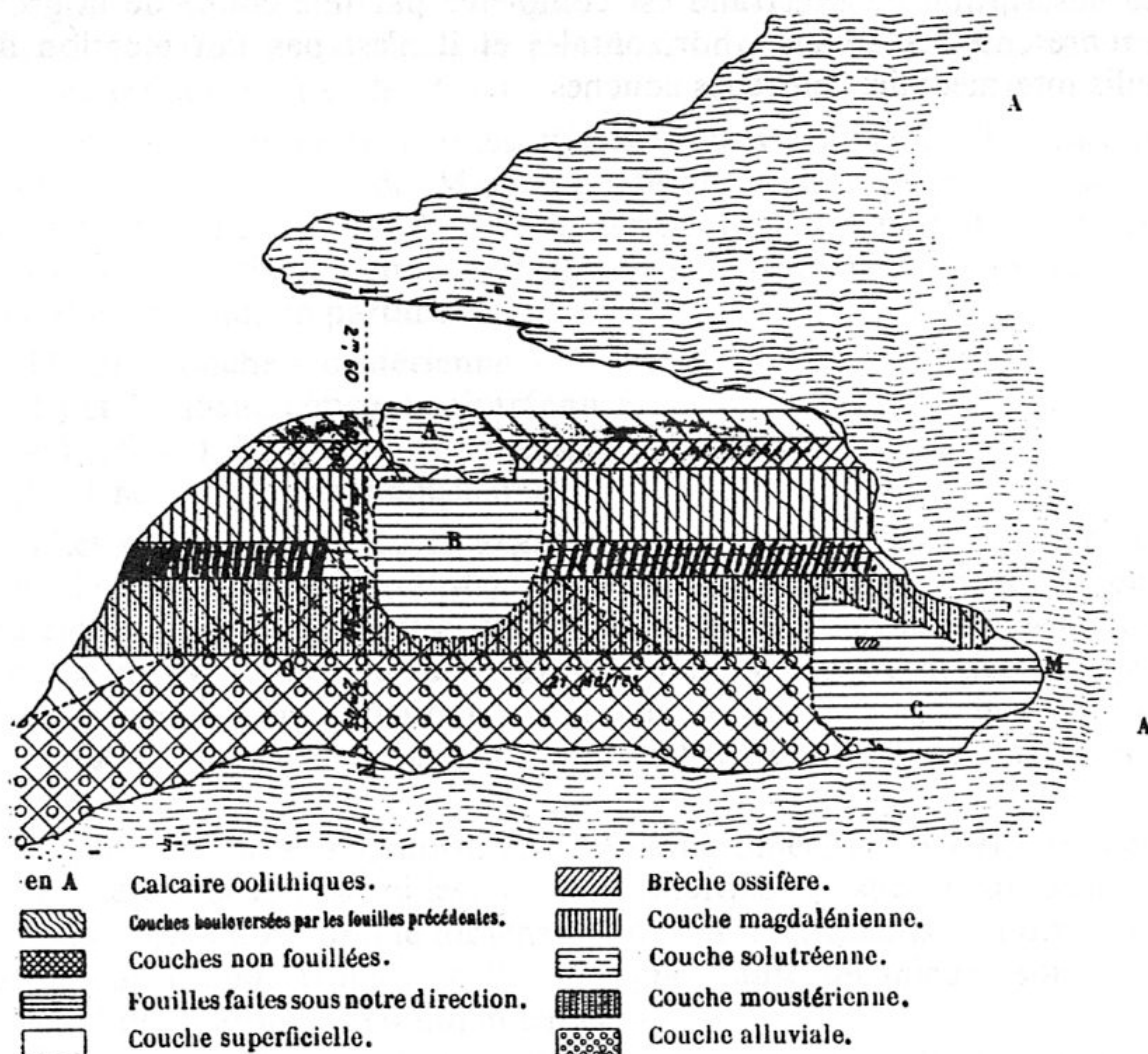
Coupe de la Grotte du Placard.
(A.F.A.S. Congrès de Marseille 1891)

MASFRAND

Président de la Société Archéologique « Les Amis des Sciences et des Arts »
à ROCHECHOUART (Haute-Vienne)

Fouilles dans la grotte du Placard, commune de VILHONNEUR (Charente), A.F.A.S. compte-rendu de la 31^e session 1902 - Montauban.

L'auteur donne les proportions de la cavité qui sont différentes de celles données par de Maret.



Coupe de la grotte du Placard.

Profondeur; 21 mètres de Maret; Masfrand 25 mètres, plus 10 de surplomb.

Masfrand; Largeur 17 mètres, de Maret 10 mètres.

L'épaisseur, le nombre et la description des couches sont très différentes de celles données par Fermond et de Maret.

Masfrand :

- une couche supérieure avec poterie.
- une couche de brèche 0 m 70 épaisseur.
- une couche magdalénienne 1 m 50 épaisseur.
- une couche solutréenne 1 m d'épaisseur.
- une couche moustérienne 1 m 50 d'épaisseur.
- une couche d'alluvion.

M.A. Masfrand - A.F.A.S. 1902 Montauban.

La description de Masfrand est complétée par une coupe de la grotte qui représente les couches horizontales et il n'est pas fait mention des éboulis intermédiaires entre les couches.

SOCIÉTÉ PREHISTORIQUE DE FRANCE
DEUX CURIEUSES PIÈCES DE LA GROTTÉ
DU PLACARD (Charente)

Par A. De MORTILLET (PARIS)

Dans le bulletin S.P.F. — Année 1906 — tome 3 pp 431-434 A. de Mortillet publie deux curieuses pièces de la grotte du Placard (Charente) provenant des fouilles de Maret.

« Au cours des persévérantes et fructueuses fouilles qu'il a entreprises dans cette grotte, A. de Maret a, comme vous le savez, eu la bonne fortune de rencontrer huit niveaux archéologiques parfaitement séparés par des lits stériles, formés de fragments de calcaire, tombés du plafond (1). Il a reconnu, en partant de la base :

- 1^o) Une couche moustérienne.
- 2^o) et 3^o) Deux couches solutréennes.
- 4^o), 5^o), 6^o), 7^o) Quatre couches magdaléniennes.
- 8^o) Une couche robenhausienne. »

« Les couches supérieures ayant été en partie bouleversées par des recherches antérieures, l'industrie de chacun des niveaux magdaléniens n'a pu être complètement isolée. Elle est cependant, pour la plus grande part, divisée en : Magdalénien Inférieur, comprenant le produit des couches 4 et 5, et Magdalénien Supérieur, comprenant celui des couches 6 et 7. Un épais banc de calcaire éboulé formait une nette séparation entre ces deux divisions. »

« L'une et l'autre ont fourni de nombreux objets industriels, en pierre et en matière osseuse, parmi lesquels on remarque des spécimens, aussi variés comme forme que comme dimension, de ces instruments en bois de renne, percés de grands trous que l'on désigne, faute de mieux, sous le nom général de « bâtons de commandement ».

Il est intéressant que de Mortillet précise qu'entre les couches magdaléniennes 4 et 5 et les couches 6 et 7 un épais banc de calcaire éboulé formait une nette séparation.

En 1879, au Congrès de Vienne, de Maret signalait que les couches d'éboulis calcaire qui séparaient les couches habitées par l'homme provenaient du plafond de la grotte qui s'est délitée peu à peu sauf dans un seul cas, où un large banc, assez épais, est venu recouvrir une partie du sol. Mais il ne précisait pas comme le fait de Mortillet « que ce banc de calcaire séparait les niveaux magdaléniens 5 et 6. » (coupe page 194)

M.A. DE MORTILLET

Professeur à l'Ecole d'Anthropologie à Paris
La Grotte du Placard et le niveau d'Aurignac
A.F.A.S. — C.R. 35^e session — Lyon 1906

Après le décès de Maret, A. de Mortillet présente à Lyon à la séance du 6 août 1906 de l'A.F.A.S. le résultat des travaux de Maret dans la grotte du Placard. Il y ajoute quelques extraits de lettres adressées par de Maret à Gabriel de Mortillet.

« La Grotte du Placard est située sur la rive gauche de la Tardoire, en face de Rochebertier commune de Vilhonneur (Charente) ».

« Des fouilles ont été pratiquées à diverses époques, notamment par l'Abbé Bourgeois, J. Fermond, De Ferrière, A. de Maret, l'Abbé Suard, G. Chauvet et A. Masfrand. Les recherches entreprises par notre regretté collègue A. de Maret ont été de beaucoup les plus suivies, les plus fructueuses. Ce sont elles qui ont révélé la haute importance du Placard. »

De 1877 à 1888, A. de Maret a consacré tous les ans, avec deux ouvriers, plusieurs mois à l'exploration méthodique de ce remarquable gisement. Ses découvertes ont confirmé de la façon la plus complète les divisions de l'âge de la pierre établies par G. de Mortillet.

Quelques extraits des publications de A. de Maret et des lettres qu'il a

alors adressées à mon père vont donner une idée de la façon dont les travaux ont été conduits :

Le 30 mai 1877, de Maret écrivait :

« Je vais faire fin août dans la grotte du Placard des fouilles d'autant plus intéressantes qu'un sondage m'a montré la succession de plusieurs couches habitées par l'homme. Ce sondage creusé jusqu'à 5 mètres de profondeur, sans toucher au rocher, ne m'a fourni jusqu'à présent que des objets de l'époque de la Madeleine ».

Dans une note publiée en 1878, dans le *Bulletin Monumental* (1), il est question d'une industrie différente, rencontrée en dessous des dépôts magdaléniens. Voici comment s'exprime à son égard l'auteur :

« La dernière couche de la fouille, à 6 mètres de profondeur, contenait des pointes de flèches en silex avec cran, de l'époque de Solutré. L'échancrure, toujours placée à droite pour ménager le pédoncule servant à leur emmanchement, en fait un type bien caractéristique. Ces pointes de flèche étaient aussi accompagnées d'échantillons de longues pointes de lance particulières à cette époque ».

Une lettre datée du 23 janvier 1879, contient le passage suivant :

« A la fin de l'année dernière, mes fouilles au Placard ont été reprises pendant deux mois, et les résultats en sont intéressants, car, au dessous de la couche de Solutré avec flèches à pédoncule et cran latéral (type de Saint Martin d'Excideuil), j'ai rencontré une autre couche du Solutréen, mais semblable à celle de la station classique de Saône-et-Loire ; puis, dans le bas, peu abondant, le Moustérien est apparu ».

Enfin le 4 août 1888, A. de Maret nous dit :

« Je continue mes fouilles. Tous les ans, pendant mon séjour en Charente, je consacre deux mois aux fouilles du Placard, qui est une station inépuisable et des plus intéressantes. Aujourd'hui mes recherches se font dans le talus en avant de la grotte (l'intérieur étant épuisé), et, là, le moustérien se trouve en abondance et des plus variés, avec quelques haches chelléennes. La fouille poussée à dix mètres de profondeur donne toujours des foyers avec mammoth et rhinocéros. C'est cette couche qui s'enfonçait sous la grotte et supportait les autres couches, d'époques moins anciennes.

Ainsi que nous l'apprend A. de Maret, dans la notice (1), plus complète, bien que trop sommaire encore, qu'il a publiée en 1879, l'intérieur de la grotte a fourni au total huit dépôts archéologiques nettement séparés par des lits stériles composés de débris de calcaire tombés de la voûte. Les

(1) A. de Maret : Fouilles dans la grotte du Placard (Charente).

couches supérieures étaient en partie remaniées et bouleversées par des fouilles plus ou moins anciennes, fouilles ayant atteint au moins la deuxième couche magdalénienne (le sixième niveau ossifère, en partant du bas), car J. Fermond, de La Rochefoucauld, a recueilli avant A. de Maret des pièces en bois de renne d'un type particulier, affectant la forme de croissant, que ce dernier n'a retrouvées qu'à ce niveau. Mais les couches inférieures étaient absolument intactes, lorsque notre regretté collègue a commencé ses recherches.

Le dessin page 203, reproduction d'une coupe inédite relevée par A. de Maret, permet de se rendre parfaitement compte de la position occupée par les diverses industries qu'il a rencontrées. En allant de bas en haut, nous voyons d'abord une couche moustérienne (N° 1), au dessus de laquelle étaient deux couches solutréennes avec industries différentes (n° 2 et 3); plus haut se trouvaient quatre couches magdaléniennes (N° 4, 5, 6 et 7), et enfin, presque sur la surface du sol, une couche robenhausienne (N° 8).

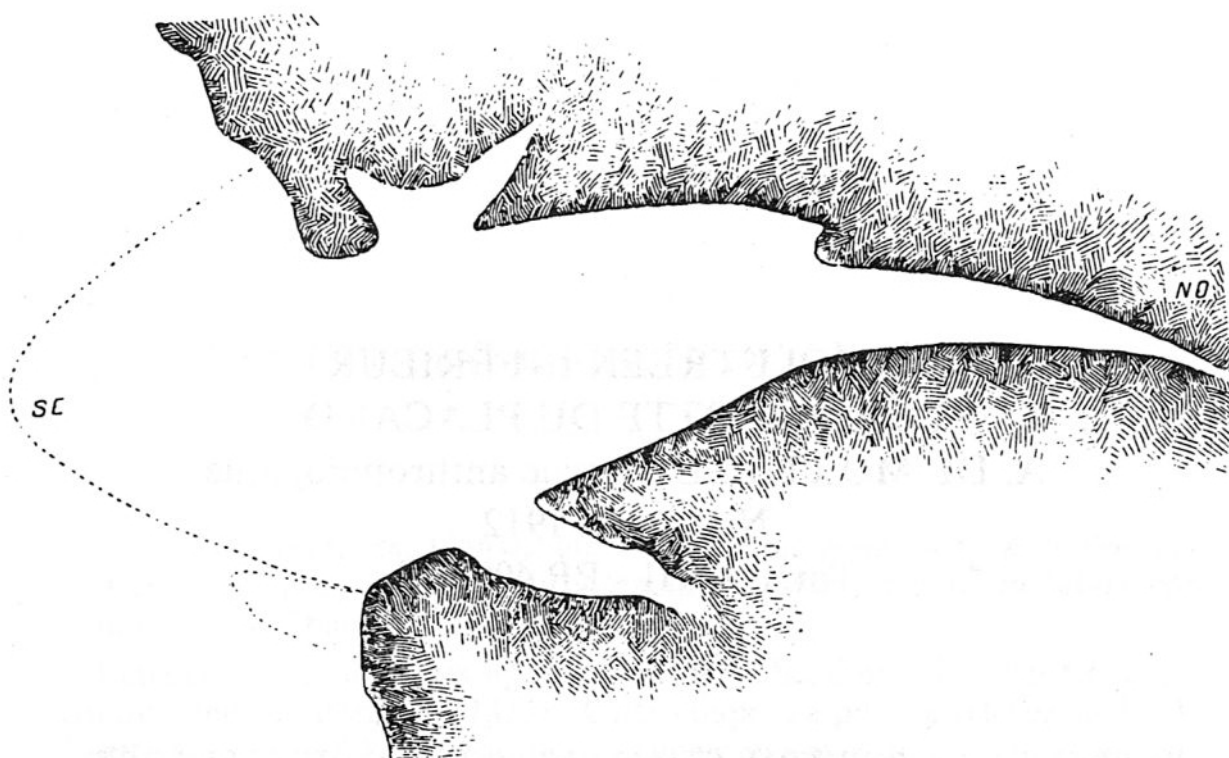


FIG. I. — Plan de la grotte du Placard (Charente). Echelle de 4 millimètres pour mètre (1/250°).
Le contour du rocher recouvrant l'entrée est indiqué par une ligne pointillée.

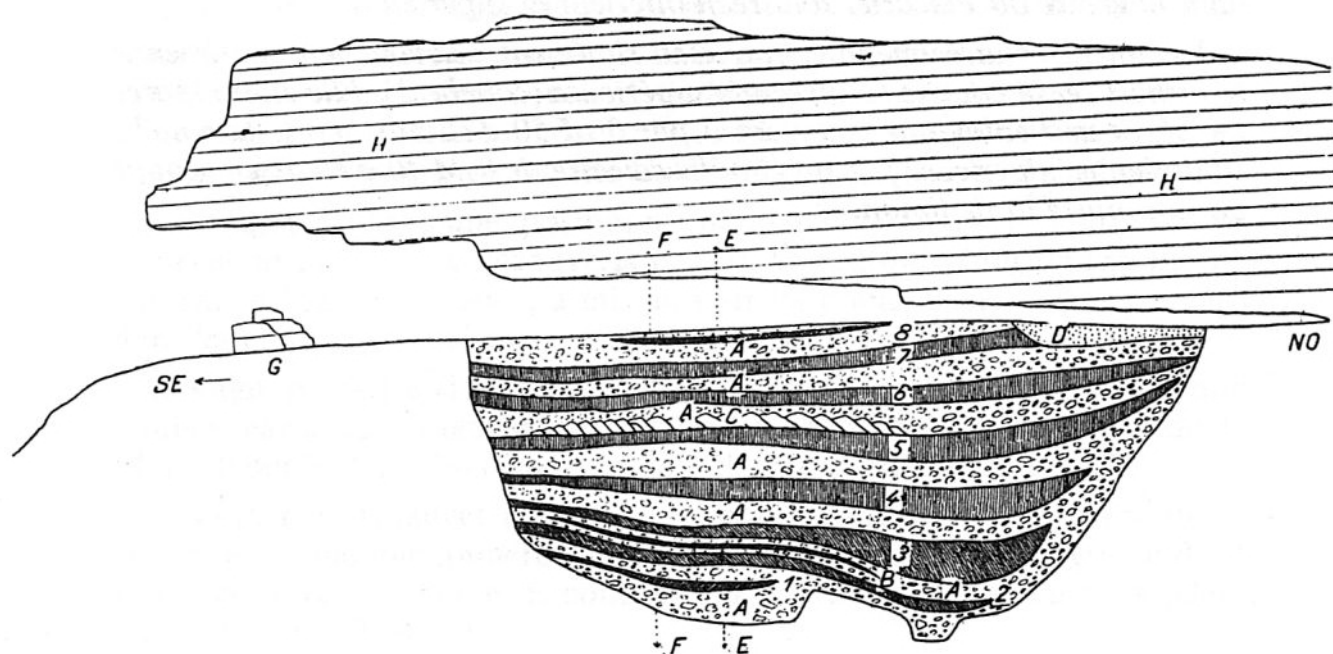


FIG. 2. — Coupe de la grotte du Placard, d'après A. de Maret. Echelle de 4 millimètres pour mètre (1/250°).

- Légende :*
- | | | |
|--|--|----------------------------|
| A. Éboulis de calcaire. | F. Sondage pratiqué au début des fouilles. | 4. Couche Magdalénienne I. |
| B. Lit de limon. | G. Gros blocs de calcaire à l'entrée de la grotte. | 5. — — — — — II. |
| C. Banc de calcaire tombé de la voûte. | H. Rocher calcaire dans lequel s'ouvre la grotte. | 6. — — — — — III. |
| D. Stalagmite. | 1. Couche Moustérienne. | 7. — — — — — IV. |
| E. Coupe publiée en 1879. | 2. — — — — — Solutréenne I. | 8. Robenhausienne. |
| | 3. — — — — — — — — — — — II. | |

LE SOLUTREEN INFÉRIEUR
DE LA GROTTÉ DU PLACARD
A. DE MORTILLET *Revue anthropologique*
Novembre 1912
Tome XXII - PP 409-419

RAPPEL DE LA POSITION STRATIGRAPHIQUE DU SOLUTREEN :

A. de Mortillet rappelle que de Maret a constaté la présence de 8 niveaux parfaitement distincts depuis le moustérien jusqu'au néolithique.

Il nous entretient surtout du solutréen représenté par deux couches dans la grotte du Placard : solutréen inférieur et supérieur.

La couche solutréenne inférieure était située entre la couche moustérienne (couche 1) et la couche solutréenne supérieure (couche 3). Elle était séparée du dépôt archéologique sous-jacent par 0 M 50 d'éboulis, et de la couche solutréenne supérieure par un éboulis calcaire de 0 M 40 d'épaisseur coupé par un mince lit de limon.

COUPE MANUSCRITE DE CHAUVET

Monsieur Reyrolles, Conservateur du Musée Sainte-Croix, à Poitiers m'a communiqué une coupe du gisement du Placard vraisemblablement établie par G. Chauvet. (coupe page 206)

Cette coupe qui n'est pas signée porte une indication : « Fouilles Chauvet, continuateur de Fermond 1873 ». Cette coupe n'a pu être relevée en 1873, à cette date les fouilles de Fermond n'étaient pas aussi avancées et Chauvet situe dans la couche 3 la position d'un fragment de crâne humain.

L'Abbé Breuil précise « extrait de l'Anthropologie T XX - 1909, crânes paléolithiques façonnés en coupes » de la main de M. de Maret que les crânes ont été mis au jour en 1882 et 1883, deux dans le magdalénien ancien ; cinq dans le magdalénien inférieur ; deux dans le solutréen supérieur.

Le solutréen supérieur couche F de Maret est la couche 6 de Chauvet.

Le magdalénien ancien couche E de Maret est la couche 5 de Chauvet.

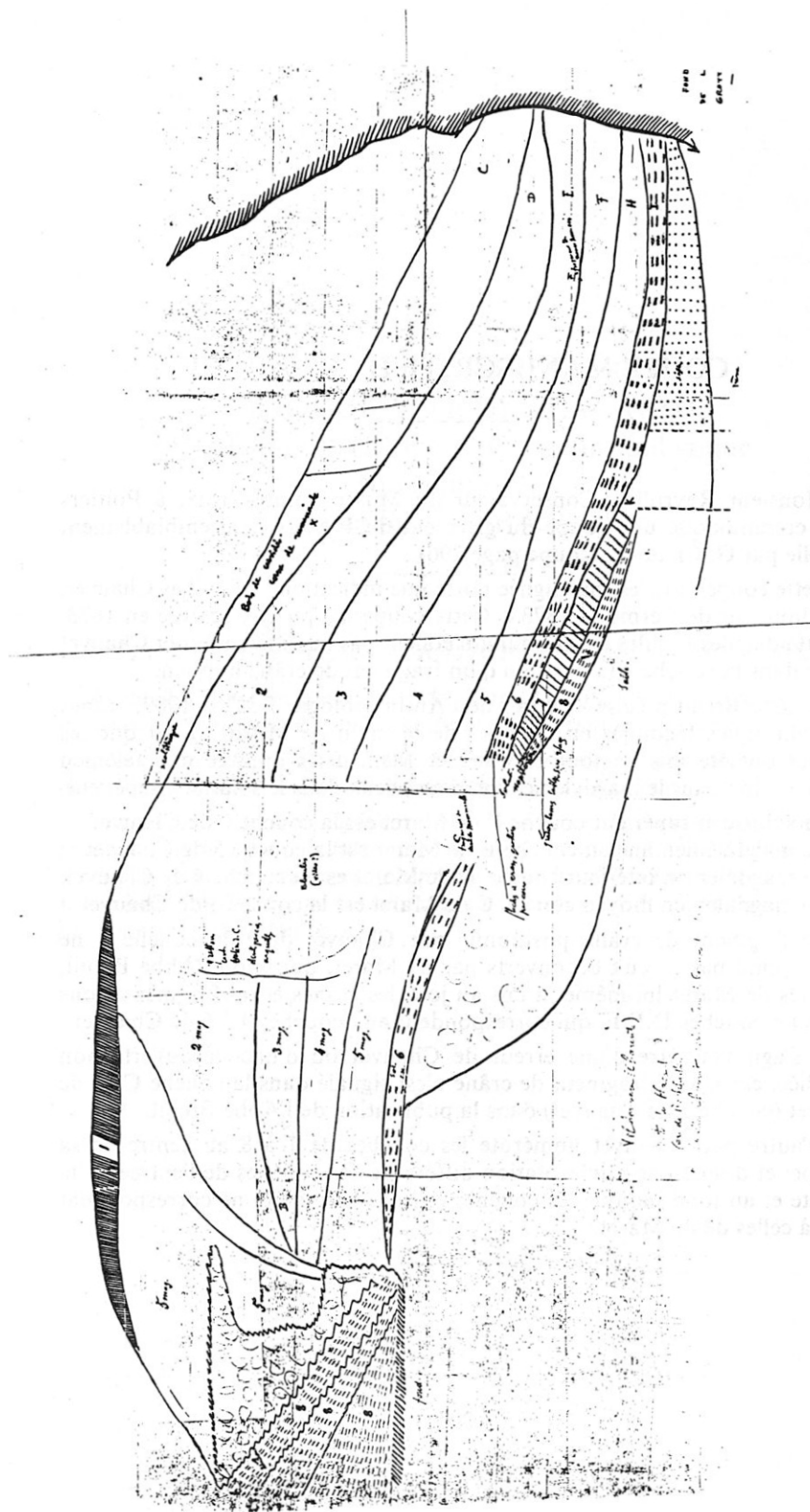
Le magdalénien inférieur couche D de Maret est la couche 4 de Chauvet.

Le magdalénien moyen couche C de Maret est la couche 3 de Chauvet.

Le fragment de crâne positionné par Chauvet dans la couche 3 ne correspond pas à ceux découverts par de Maret, qui selon l'Abbé Breuil, d'après de Maret lui-même, a mis au jour les crânes et les fragmentations dans les couches D.E.F. qui correspondent aux couches 4.5.6 de Chauvet.

Il s'agit peut-être d'une erreur de Chauvet ou d'une découverte non publiée, car aucun fragment de crâne n'est signalé dans la couche C de de Maret (couche 3 de Chauvet) dans la publication de l'Abbé Breuil.

D'autre part Chauvet numérote les couches de 1 à 8 au centre de sa coupe, et donne une numérotation différente des couches de l'entrée de la grotte et au fond indique les couches par des lettres qui ne correspondent pas à celles de de Maret.



Grotte du Placard.
Fouilles Chauvet, continuateur de Fermond. 1873.

CONCLUSION

Il serait imprudent de prendre au sérieux les différentes coupes et descriptions du gisement du Placard ; elles comportent des variantes assez évidentes, que nous démontrons dans l'étude comparative des coupes relevées par nos prédécesseurs.

Monsieur le Doyen E. Patte écrivait avec raison « que nous ne possédions pas une coupe exacte de ce richissime gisement ». (E. Patte — les Etudes Préhistoriques dans le Centre Ouest de la France — Poitiers 1933 — p. 11).

Selon les auteurs, il faut reprendre les numérotations données ; les couches ont été indiquées en chiffres et en lettres.

La couche B de Maret est la couche 2 de Chauvet
La couche C de Maret est la couche 3 de Chauvet
La couche D de Maret est la couche 4 de Chauvet
La couche E de Maret est la couche 5 de Chauvet
La couche F de Maret est la couche 6 de Chauvet
La couche G de Maret est la couche 7 de Chauvet
La couche H de Maret est la couche 8 de Chauvet

Le regroupement des différentes publications nous a permis de préciser plusieurs points :

J.L. Fermond indique dans une note manuscrite qu'une forte muraille obstruait les couches inférieures.

Au Congrès de Marseille 1891, G. Chauvet ne donne aucune indication sur de gros blocs effondrés entre les couches ni sur l'épaisseur des couches stériles ou non.

A. de Mortillet précise en 1906 dans un bulletin de la S.P.F. tome 3 pp. 431-434 que le banc de calcaire effondré se situait entre les couches 5 et 6, magdalénien II et III.

Au congrès de Vienne de 1879 de Maret ne précisait pas la position de ce banc calcaire.

A. de Mortillet dans la revue *Anthropologique* de Novembre 1912 précise la position des deux couches solutréennes et fait état d'un lit de limon dans l'éboulis calcaire qui séparait les deux niveaux solutréens.

Au Congrès Préhistorique de France — CR 2^e session Vannes 1906 — A. de Mortillet apporte quelques précisions sur les niveaux moustériens et solutréens : 6 épaisseurs. Total du remplissage de la grotte, 9 mètres, dont 6 éboulis.

Les couches archéologiques avaient de 0 m 18 à 0 m 60 d'épaisseur intercalées entre 9 couches stériles d'éboulis dont l'épaisseur variait de 0 m 40 à 1 m 20.

Dans l'industrie moustérienne de la collection de Maret, on trouve des outils en silex et en jaspe. La couche moustérienne est peu importante dans la grotte, épaisseur maximum 0,20, mais elle est fort développée dans le talus. (il ne parle pas du boyau moustérien indiqué par Fermond, dans une note manuscrite).

Couche 2 : solutréen inférieur : pointes en forme de feuille de laurier atteignant 0,24 à 0,35 de long.

Couche 3 : solutréen supérieur : pointes en forme de feuille de saule et pointes à cran nombreuses.
industrie osseuse : sagaie, alène en corne, os incisés.

MASFRAND

Dans un compte-rendu de la 32^e session de l'AFAS, à Montauban en 1902, on donne des proportions de la cavité, différentes de celles données par de Maret.

L'épaisseur et le nombre de couches sont également différents des résultats de Fermond et de de Maret.

- une couche d'alluvion.
- la couche moustérienne à 1,50 d'épaisseur.
- une seule couche solutréenne de 1 m d'épaisseur.
- une couche de brèche de 0,70.
- une couche supérieure avec de la poterie.

La description est complétée par une coupe qui présente les couches horizontales, sans éboulis intermédiaires ; on se demande s'il est question du même gisement. (cf. coupe page 197)

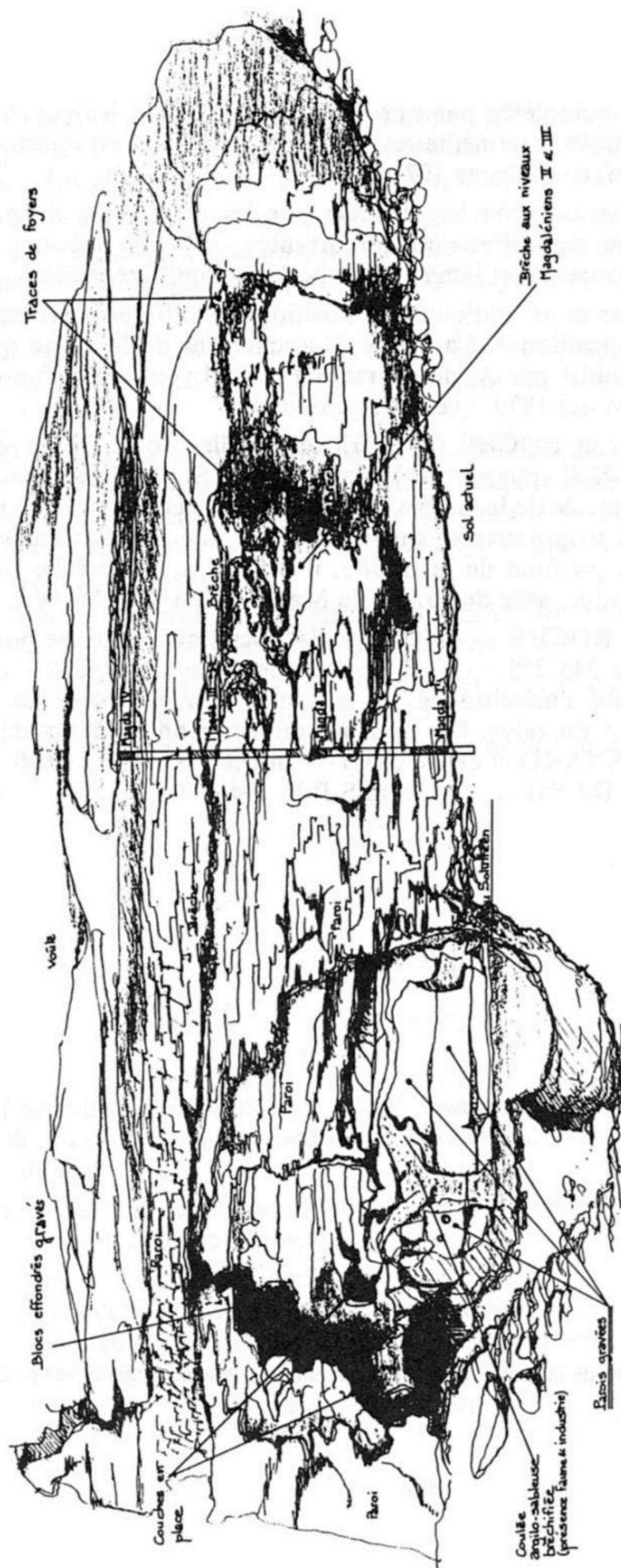
L'étude comparative des couches relevées sur les documents de nos prédécesseurs, montre des différences importantes selon les auteurs, le positionnement des coupes n'est jamais rattaché à un point fixe précis.

Le témoin placé par nous, indiquant la position des différents niveaux dans la grotte a été positionné d'après le décrochement de la voûte qui figure sur le relevé publié par A. de Maret A.F.A.S. Lyon 1906, d'après un croquis de A. de Maret 1879, que nous possédons.

En 1958, l'Abbé Jean ROCHE (1) reprit les fouilles de la Grotte du Placard. Très vite, dit-il, il apparut que le Paléolithique Supérieur n'existait plus dans la partie centrale de la Grotte. Il se trouvait à l'entrée, à l'état de lambeaux marginaux trop pauvres pour fournir des indications valables. Dans le couloir situé au fond de la Grotte, il découvrit une brèche très dure demeurée suspendue, avec des traces de Magdalénien VI-III b-IV a.

En 1965, l'Abbé J. ROCHE — bulletin de l'Association Française pour le Quaternaire, pages 245-250 — nous donne une séquence précise d'un lambeau de couche du Paléolithique Moyen situé devant l'entrée de la Grotte, côté Nord-Est du talus. Ces couches moustériennes étaient déjà signalées par l'Abbé SUARD et de MARET — bulletin S.A.H.C. 1896 — page 249 — et Raoul DANIEL — bulletin S.P.F. 1942 N° 3-4.

(1) Brèche magdalénienne de la grotte du Placard. Annales de Paléontologie N° 49 p. 263 à 281. 9 fig.



LE PLACARD



Relevé de la paroi Ouest

19 Août 1989
S. Drupe
L. Duport

Emplacement supposé des niveaux Solutréens et Magdaléniens I-II-III-IV, repérés d'après le décrochement de la voûte qui figure sur le relevé
publié par A. de Mortillet - AFAS Lyon 1906.

Classification du Magdalénien par l'Abbé Breuil

d'après les récoltes de fouille de Maret, au Placard.

Le Placard est mondialement connu par l'étude rétrospective faite par l'abbé Breuil, trente ans environ après les fouilles de Maret.

L'abbé Breuil a établi la classification du Magdalénien (I et II) et Moyen (IIIa, IIIb) et IV, le Magdalénien Supérieur ayant été moins important.

H. Breuil a défini sa classification sur les récoltes de Maret, se basant sur la couleur et la nature des sédiments visibles sur les objets dont les groupements lui sont apparus cohérents.

Avec la découverte de Louis Duport, en 1988, le Placard retrouve une place prépondérante dans la Préhistoire mondiale.

Ce site fait désormais partie des sanctuaires des grottes ornées, qui témoignent de l'activité artistique, dès l'époque Solutréenne, et ils ne sont pas nombreux.

LE PLACARD

Etude comparative des coupes
longitudinales relevées sur les documents
établis par les préhistoriens
entre les années 1879 et 1906

La présente étude, est basée sur l'analyse des documents graphiques établis par les (ou attribués aux) préhistoriens dont les noms suivent (par ordre chronologique) :

- * de Maret - Congrès de Vienne 1879
- * de Longuemard - 1879
- * Chauvet - Congrès de Marseille 1891 - Classification des Temps Quaternaires dans la Charente (Mémoire de la S.A.H.C. année 1910). Os, ivoires et bois de rennes ouvrés de la Charente
- * Masfrand - 1902
- * A de Mortillet - 1906 - Coupe manuscrite

Les couches archéologiques relevées comprennent de bas en haut :

- * Moustérien
- * Solutréen I
- * Solutréen II - type St Martin d'Exideuil
- * Magdalénien I
- * Magdalénien II
- * Magdalénien III
- * Magdalénien IV
- * Robenhausien/Néolithique

Les intervalles entre les niveaux précités sont constitués d'éboulis stériles de calcaire provenant de la voûte, celui-ci s'étant, sous l'action des influences atmosphériques, délité petit à petit. On notera un seul cas où un banc

large (signalé à plusieurs reprises) est venu d'un seul bloc recouvrir une partie du sol (entre les niveaux Magdalénien II et Magdalénien III).

Cette désagrégation de la roche, lente mais continue, s'est effectuée même pendant l'occupation par l'homme puisque l'on retrouve des fragments de calcaire jusque dans les cendres des foyers.

Les différents relevés, repris par les précédents auteurs, ont été établis à partir de documents graphiques, rapprochés à la même échelle, se présentant sous 2 formes :

- * coupe dite « suivant celle publiée en 1879 » assimilable à une section orthogonale dans l'axe de la grotte (type 1).

- * coupe longitudinale suivant l'axe de la grotte (type 2).

Au vu des dimensions de cette dernière : 35 m de longueur (y compris le surplomb de 10 m) et 10 m de largeur moyenne, il est à noter dès à présent deux points essentiels :

- * le positionnement précis des coupes établies antérieurement n'est jamais rattaché à un point fixe précis ou à un repère déterminé.

- * le pendage des couches archéologiques est, paradoxalement, inverse suivant l'auteur de certains relevés.

Ces deux remarques, dont l'importance devait paraître relative en ces temps mais devenant primordiale aujourd'hui, montrent la difficulté de replacer avec une précision convenable les repères des zones fouillées lors des différentes « campagnes ».

Afin d'obtenir une interprétation cohérente des données et de permettre une comparaison aisée il a été nécessaire de considérer préalablement comme vraies les hypothèses suivantes :

- * la profondeur du niveau inférieur de la couche Moustérienne a été atteint au même niveau par tous les fouilleurs,

- * le niveau du relevé « témoin » repris graphiquement correspond à la moitié de la profondeur totale de la cavité (distance approximative mesurée de l'extrémité de l'aplomb à ce qui est appelé « le fond de la grotte » soit environ le 1/3 de la distance séparant la grille actuelle du dit fond).

Parmi les documents étudiés, deux seulement (1 - A. de Maret et 4 - Masfrand) font mention des hauteurs précises entre la voûte et la première couche archéologique (niveau supérieur du Néolithique) et entre chaque couche. Néanmoins leurs différences sont telles que l'on se demande si l'on est bien sur le même site.

A - A. de MARET 1879 - CONGRÈS DE VIENNE

Document de type 1 le plus complet, le plus « précis » en un point donné, lequel n'est malheureusement plus repérable actuellement. Il doit cependant correspondre à ce que ces successeurs dénomment « coupe de 1879 ».

Il est intéressant d'y noter la précision avec laquelle sont données :

- * la hauteur entre la voûte et le 1^{er} niveau archéologique,
- * la hauteur de chaque couche (archéologique ou stérile),
- * la classification des niveaux rencontrés.

B - A. de MARET 1879 - PUBLIÉ PAR A. de MORTILLET - A.F.A.S. LYON 1906

Peu de différence avec le précédent, document de type 2 avec coupe sur la totalité de la cavité actuelle (hors surplomb).

La coupe longitudinale est faite avec le dessin d'une « cavité » creusée, des couches relativement horizontales se relevant vers le fond de la grotte.

La coupe est complétée par un plan intéressant montrant que l'ensemble était relativement bien connu, donc exploré et exploité, les deux diverticules latéraux sont esquissés dans les limites approximatives connues juste avant le dégagement des parois gravées (diverticule Ouest).

C - de LONGUEMARD 1879

Document inexploitable car sans échelle aucune et sans aucun repère.

Document de type 2.

D - CHAUVET 1883

Document de type 2, le plus proche de la coupe « de MARET ». Couches inclinées vers l'avant côté accès et vers le bas côté fond de la grotte.

Le niveau d'assise de la grotte est incliné en bas vers le fond de celle-ci.

A - A. de MARET 1879 - CONGRÈS DE VIENNE

Document de type 1 le plus complet, le plus « précis » en un point donné, lequel n'est malheureusement plus repérable actuellement. Il doit cependant correspondre à ce que ces successeurs dénomment « coupe de 1879 ».

Il est intéressant d'y noter la précision avec laquelle sont données :

- * la hauteur entre la voûte et le 1^{er} niveau archéologique,
- * la hauteur de chaque couche (archéologique ou stérile),
- * la classification des niveaux rencontrés.

B - A. de MARET 1879 - PUBLIÉ PAR A. de MORTILLET - A.F.A.S. LYON 1906

Peu de différence avec le précédent, document de type 2 avec coupe sur la totalité de la cavité actuelle (hors surplomb).

La coupe longitudinale est faite avec le dessin d'une « cavité » creusée, des couches relativement horizontales se relevant vers le fond de la grotte.

La coupe est complétée par un plan intéressant montrant que l'ensemble était relativement bien connu, donc exploré et exploité, les deux diverticules latéraux sont esquissés dans les limites approximatives connues juste avant le dégagement des parois gravées (diverticule Ouest).

C - de LONGUEMARD 1879

Document inexploitable car sans échelle aucune et sans aucun repère.

Document de type 2.

D - CHAUVET 1883

Document de type 2, le plus proche de la coupe « de MARET ». Couches inclinées vers l'avant côté accès et vers le bas côté fond de la grotte.

Le niveau d'assise de la grotte est incliné en bas vers le fond de celle-ci.

F - MASFRAND 1902

Document de type 2 présentant des épaisseurs de couches très différentes de celles précitées. Il n'est pas fait mention d'une présence Néolithique mais apparait une appellation « couche superficielle » surmontant une couche de brèche ossifère sur toute la longueur.

La coupe dans son ensemble ne présente guère de ressemblance avec le site actuel et les épaisseurs des couches paraissent peu vraisemblables ; de plus il n'est pas fait mention des éboulis intermédiaires qui, selon les premiers fouilleurs, séparaient nettement les couches successives.

La représentation en couches horizontales est la seule de ce type.

Le niveau d'assise de la grotte est montant vers le fond.

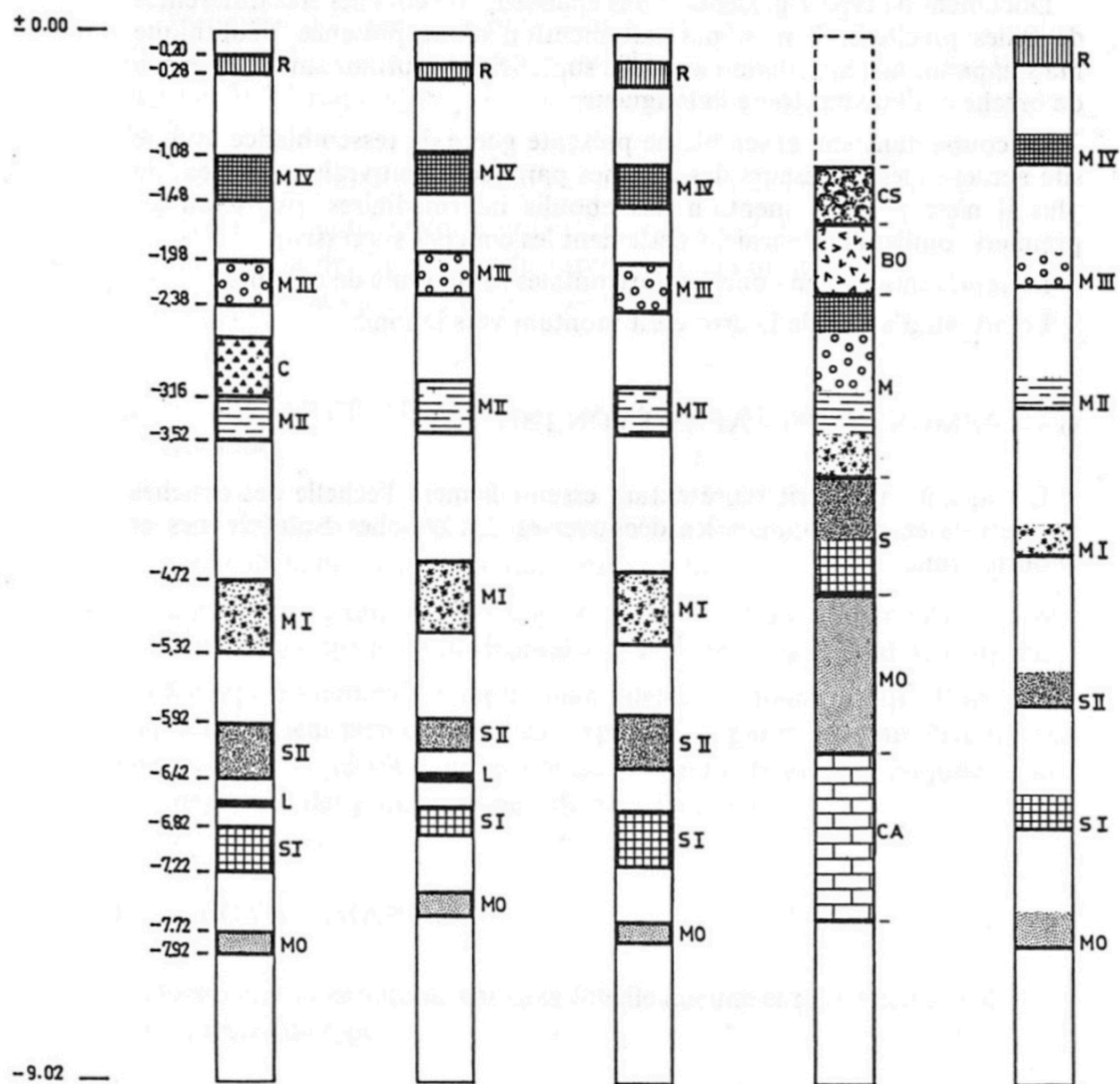
G - A de MORTILLET - AFAS LYON 1906

Document manuscrit représentant essentiellement l'échelle des couches successives et positionnant les découvertes des couches Solutréennes et Moustérienne.

+1.50 —

VOUTE

± 0.00 —



-9.02 —

A de MARET . 1 Congrès de Vienne - 1879	relevé par de MARET publié par A. de Mortillet A.F.A.S. Lyon 1906	CHAUVET Musée de Poitiers	MASFRAND 1902	A de MORTILLET 1906 d'après A de Maret
---	--	------------------------------	---------------	---

0 05 1 15

AOUT 1989 S.D.-L.D.

Légendes



R = Robenhausien



= Eboulis stériles



MIV = Magdalénien IV



MIII = Magdalénien III



C = Banc calcaire



MII = Magdalénien II



MI = Magdalénien I



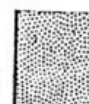
SII = Solutrénien II



L = Limon



SI = Solutrénien I



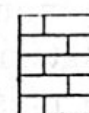
MO = Moustérien



CS = Couche superficielle



BO = Brèche ossifère



CA = Couche alluviale

L'AVÈNEMENT DE L'HOMME MODERNE

Environ 30.000 ans avant notre ère, l'homme de néandertal qui a été le seul habitant de l'Europe pendant 50.000 ans, disparaît.

Aux hommes de néandertal succède en Europe Occidentale un type humain moderne, l'homme de Cro-Magnon, notre ancêtre direct.

Des techniques nouvelles apparaissent (débitage du silex par percussion indirecte, l'industrie lithique s'affine et les outils sont plus nombreux et variés).

L'industrie osseuse se développe avec les sagaies, harpons, propulseurs, les poinçons, les aiguilles à chas, ainsi que les objets de parures.

Une corrélation fonctionnelle entre la main et le cerveau, le système de pensées entre le cerveau et la main ont peu à peu apporté une profonde modification psychique.

D'après Jean Piveteau, l'augmentation du cerveau a été corrélative à l'usage de l'outil.

Les actes répétés depuis si longtemps, ne vont plus leur suffire. Le centre d'intérêt des humains va changer.

Le feu est devenu source de lumière par l'invention de la lampe façonnée dans la pierre, elle apporte plus d'autonomie à l'homme et permet de satisfaire la curiosité qui le porte dans les couloirs obscurs des grottes.

Parvenu à l'intérieur de cet étrange et nouveau monde silencieux, il est troublé par son mystère. Habitué depuis trop longtemps aux scènes de la vie, au lever du jour, au coucher du soleil, à la présence des animaux, observés tant de fois que le moindre détail anatomique lui en est connu. La différence qui le sépare de l'extérieur lui inspire une certaine crainte et certainement l'angoisse du silence.

Ce quelque chose qui manquait à son équilibre psychique, il est en mesure de le réaliser.

Il va combler la différence par un événement nouveau.

Un désir violent de créativité s'impose à sa pensée. Il n'a pas de maîtres et ne possède que des outils rudimentaires; l'esprit intervient en même temps que la main. C'est à n'en pas douter le moment où le sentiment esthétique rejoint l'habileté manuelle.

C'est la naissance de l'événement nouveau :

D'un coup il va créer l'Art.

Dans son œuvre créatrice, il est secondé par le développement de ses facultés naturelles. Sa mémoire visuelle lui a permis d'enregistrer avec une acuité propre à l'homme préhistorique, les formes, l'allure de l'animal. Sa main ne tremble pas, le trait est extrêmement habile.

Nous entrons de plain-pied dans l'intelligence créatrice de l'artiste du paléolithique supérieur.

A la différence de ce qu'il connaît, l'Art ne peut s'enfuir, il le possède. C'est désormais le double de ce qui est réellement vivant, c'est pour l'homme l'équivalent de ce qu'il a vu.

Par l'Art, c'est-à-dire par cette forme d'expression qui réunit beauté, forme, réalité, mouvement, l'homme trouve l'équilibre psychique à une vie jusque là réduite aux actes imposés par son environnement.

L'homme vient de franchir une étape essentielle dans l'Histoire de l'Esprit Humain et dans le domaine de la science de nos origines.

La naissance et le développement de l'Art furent entièrement l'œuvre de l'homme du paléolithique supérieur.

D'abord non figuratif, puis figuratif.

Les préhistoriens distinguent un art mobilier (les plaquettes gravées en os et en pierre) et l'art pariétal correspondant aux sculptures, gravures et peintures sur les parois des abris ou des grottes.

L'homme du paléolithique supérieur s'est donc créé une image inspirée par sa relation avec le monde animal.

C'est ainsi qu'à Lascaux, Altamira, les Combarelles, Niaux, les Trois Frères, le Placard, l'art des sanctuaires exalte des aspects porteurs de message.

Il est certain que le cheval ou le bison avait une signification autre que la valeur figurative que nous lui prêtons. Leur association ajoute de nouvelles significations à l'ensemble, et les signes qui accompagnent les figures sont des messages.

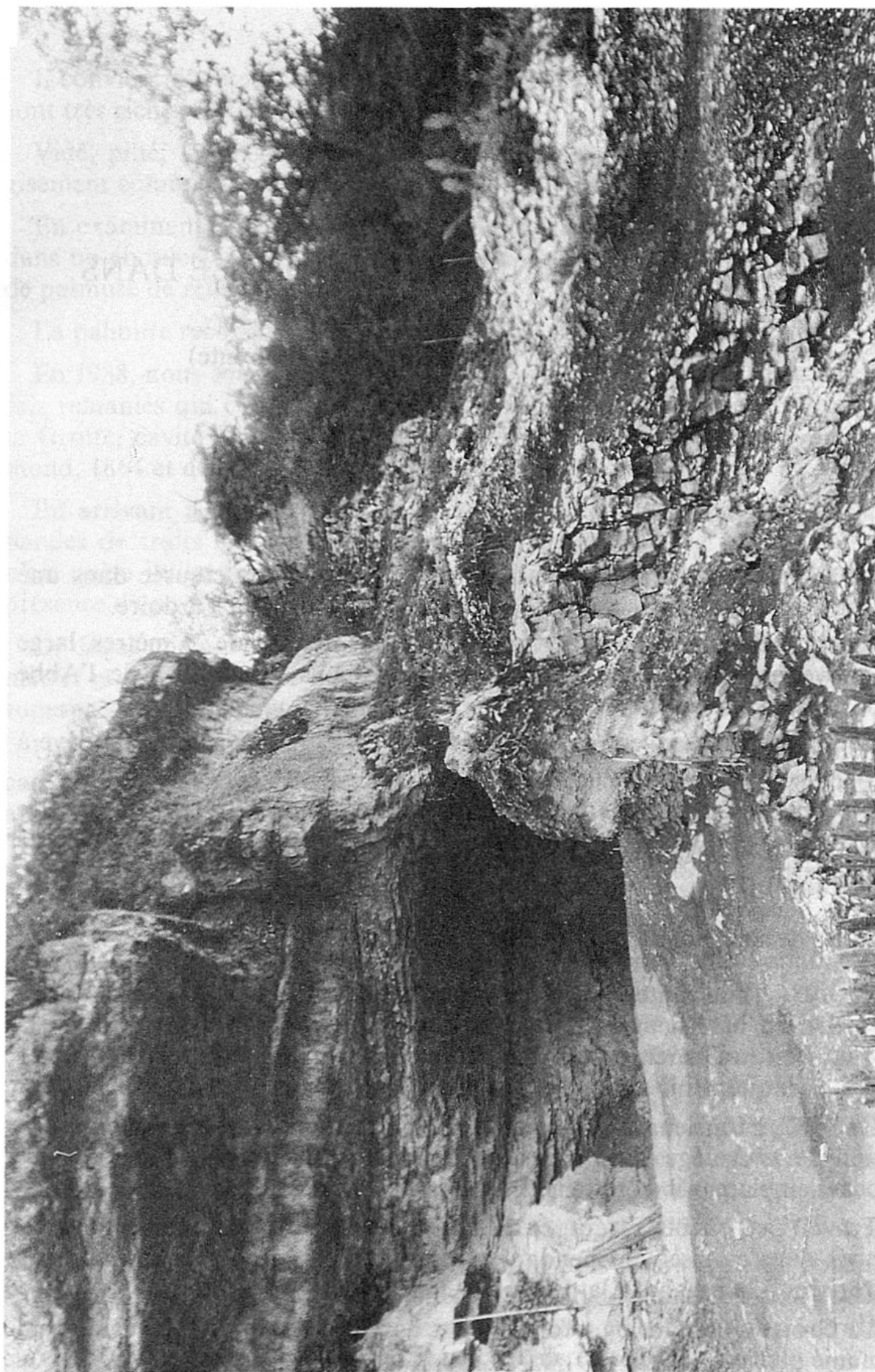
Si nous savons que l'art est une des plus anciennes manifestations du psychisme et de l'esprit de l'homme, il nous reste à comprendre la signification du contenu de l'œuvre.

L'interprétation est souvent difficile, parfois même impossible, si le préhistorien (spécialiste de l'art pariétal) arrive à en donner la signification, il constitue un héritage inaliénable de notre patrimoine.

Découvrir une grotte ornée est une question d'expérience, de connaissance et d'observation.

Avoir recueilli dans la grotte du Placard après plus d'un siècle de « fouilles » et de pillages, « l'héritage » de nos lointains ancêtres, le transmettre et le préserver pour les générations futures est une grande satisfaction.

Cette découverte majeure apporte à la préhistoire des éléments extrêmement importants pour la connaissance de l'art pariétal et confirme l'existence d'une province artistique, au paléolithique supérieur en même temps qu'elle donne à notre Département un très grand intérêt ; c'est la première grotte ornée de la région Poitou-Charentes.



La Grotte du Placard en 1962. L'entrée de la galerie ornée à gauche est entièrement comblée. La grotte est vidée une nouvelle fois.

(Clichés L. Duport 10 octobre 1962).

DECOUVERTE D'UNE GALERIE ORNEE DANS LA GROTTE DU PLACARD

COMMUNE DE VILHONNEUR (Charente)

par LOUIS DUPORT

Archéologue départemental de la Charente

La Grotte du Placard, Commune de Vilhonneur est creusée dans une falaise de calcaire bajocien qui borde la rive gauche de la Tardoire.

Elle se présente sous une forme trapézoïdale, longue de 25 mètres, large en moyenne de 9 mètres, et se prolonge depuis les fouilles de l'Abbé ROCHE par un couloir étroit.

Cette grotte est ouverte au S.E., à 42 mètres de La Tardoire et s'élève à 17 mètres au-dessus de son niveau.

Un talus boisé et rocheux dans lequel s'ouvre une petite grotte appelée « grotte des déblais », se prolonge jusqu'à l'ensemble des grottes de Rochebertier.

Fouilles de sauvetage L. DUPORT 1987-1988-1989

En 1986, à la suite de fouilles clandestines intenses, nous avons, en accord avec Monsieur le Directeur des Antiquités Préhistoriques de la Région Poitou-Charentes, protégé plusieurs sites préhistoriques de la Vallée de La Tardoire, Bois du Roc et le site du Placard.

En 1987, Monsieur le Directeur des Antiquités m'a accordé une autorisation de sauvetage (Etude des remblais, éventuellement protection des couches en place, s'il en restait). L'autorisation m'a été renouvelée pour 1988.

Travail peu encourageant, étant donné les nombreux remaniements effectués dans ce gisement pendant plus d'un siècle, par de nombreux préhistoriens, à la pioche, à la pelle et avec des engins mécaniques.

La Grotte a été plusieurs fois vidée et comblée. Le talus a été également remanié plusieurs fois.

Il convient d'y ajouter l'activité des clandestins sur ce site où les déblais sont très riches en faune et industrie.

Vidé, pillé, les récoltes de fouilles dispersées, c'est le triste sort de ce gisement connu dans le monde entier.

En examinant les déblais à l'entrée de la Grotte, nous avons remarqué dans un éboulement provoqué par des fouilles clandestines des fragments de palmure de renne gravés.

La palmure reconstituée présente un Auroch gravé sur chaque face.

En 1988, nous avons continué l'évacuation des rejets de fouilles plusieurs fois remaniés qui comblaient l'entrée d'une cavité dans la paroi Ouest de la Grotte, cavité dont les contours sont esquissés sur un croquis de Fermond, 1864 et de Mortillet, congrès de Lyon 1906.

En arrivant à la paroi de cette cavité, nous avons remarqué plusieurs bandes de traits entrecroisés sur la partie arrondie de la paroi, mais ce n'est qu'en juillet que nous avons acquis la certitude que nous étions en présence d'une galerie ornée : la première de la région Poitou-Charentes.

Le dégagement de la paroi ornée a été réalisé sur une longueur de 6,50 mètres et 1,50 mètres de hauteur. Les gravures sont nombreuses, souvent superposées et finement exécutées.

Une succession d'animaux apparaît gravée sur une pellicule ancienne de calcite dure qui recouvre la paroi : cervidé, chamois, renne, bouquetin, animal massif, chevaux, tectiformes, signes nombreux.

Tous ces animaux sont tournés à droite ou à gauche ; les chevaux sont le plus souvent représentés, 8 vont de droite à gauche, et 7 de gauche à droite.

Les bois de cervidé, des bandes de traits raclés et entrecroisés complètent cette magnifique frise qui peut être rapportée au Solutrénien, en indiquant toutefois que nous avons mis au jour dans une couche en place un fragment et une lame solutréenne, en forme de feuille de saule et une base d'alène en os. Au dessus de cette couche, quatre blocs gravés ont été dégagés.

D'importants blocs effondrés obstruaient la partie droite de la galerie. Après leur dégagement, un remplissage de 1,80 mètres d'épaisseur (dans l'état actuel de la fouille) a été mis en évidence. Nous avons pu suivre cette galerie sur une longueur de 40 mètres environ, sans atteindre le fond.

L'importance de la découverte est d'autant plus grande que les couches en place, mises au jour dans la galerie, vont permettre une datation précise de la paroi ornée et donner une stratigraphie de cette partie de la grotte, car nous ne possédons pas une coupe exacte de ce célèbre gisement.

Tous les documents publiés depuis les premières fouilles comportent des variantes assez évidentes.

En 1958, l'Abbé Jean ROCHE (3) reprit les fouilles de la Grotte du Placard. Très vite, dit-il, il apparut que le Paléolithique Supérieur n'existait plus dans la partie centrale de la Grotte. Il se trouvait à l'entrée, à l'état de lambeaux marginaux trop pauvres pour fournir des indications valables. Dans le couloir situé au fond de la Grotte, il découvrit une brèche très dure demeurée suspendue, avec des traces de Magdalénien VI - IIIb - IV a.

En 1965, l'Abbé J. Roche, *bulletin de l'Association Française pour le Quaternaire*, pages 245-250 - nous donne une séquence précise d'un lambeau de couche du Paléolithique Moyen situé devant l'entrée de la Grotte, côté Nord-Est du talus. Ces couches moustériennes étaient déjà signalées par l'Abbé Suard et de Maret - *bulletin S.A.H.C.* 1986, page 249 - et Raoul Daniel - *bulletin S.P.F.* 1942 N° 3, 4.

Le tamisage des déblais nous a permis de récolter de nombreux fragments de pointes à cran et de sagaies, des centaines d'outils : burins et lames, grattoirs, fragments d'os incisés et décorés, des éléments de collier, une dent humaine percée, fragments de crâne, dont 2 incisés qui seront comparés à ceux découverts par de Maret, publiés par H. Breuil.

Nous avons également remarqué une concentration importante de pièces moustériennes dans le fond de la grotte ; ce qui indiquerait que les déblais du fond n'ont pas été remaniés, depuis les fouilles anciennes de de Maret et Fermond.

Trois blocs gravés ont été également trouvés dans les déblais. Ils seront étudiés par Melle V. Feruglio qui effectue les relevés sous la direction de M.J. Clottes.

La découverte, dans une couche en place, de la galerie ornée, d'un fragment et d'une lame solutréenne en feuille de saule ainsi que la base d'une alène nous a fait dire que la paroi ornée était peut-être solutréenne ; seules, les fouilles prochaines pourront confirmer ou infirmer cette hypothèse. Les travaux effectués en 1990 ont permis de la dater de l'époque Solutréenne.

Au dessus de cette couche, quatre blocs gravés ont été dégagés. Ils proviennent vraisemblablement d'un plafond effondré.

Mentionnons également des gravures sur les parois, à gauche et à droite du boyau au fond de la grotte, et sur la paroi, à gauche de l'entrée.

Il est raisonnable de penser que les gravures continuent sous les déblais qui recouvrent les parois de la grotte, la poursuite du dégagement nous le confirmera.



Croisillons de traits multiples (signes tectiformes, aspect de hutte).



Signe tectiforme.



— Biche ou Chamois tourné à droite.
L'avant-train et la tête sont finement traités.



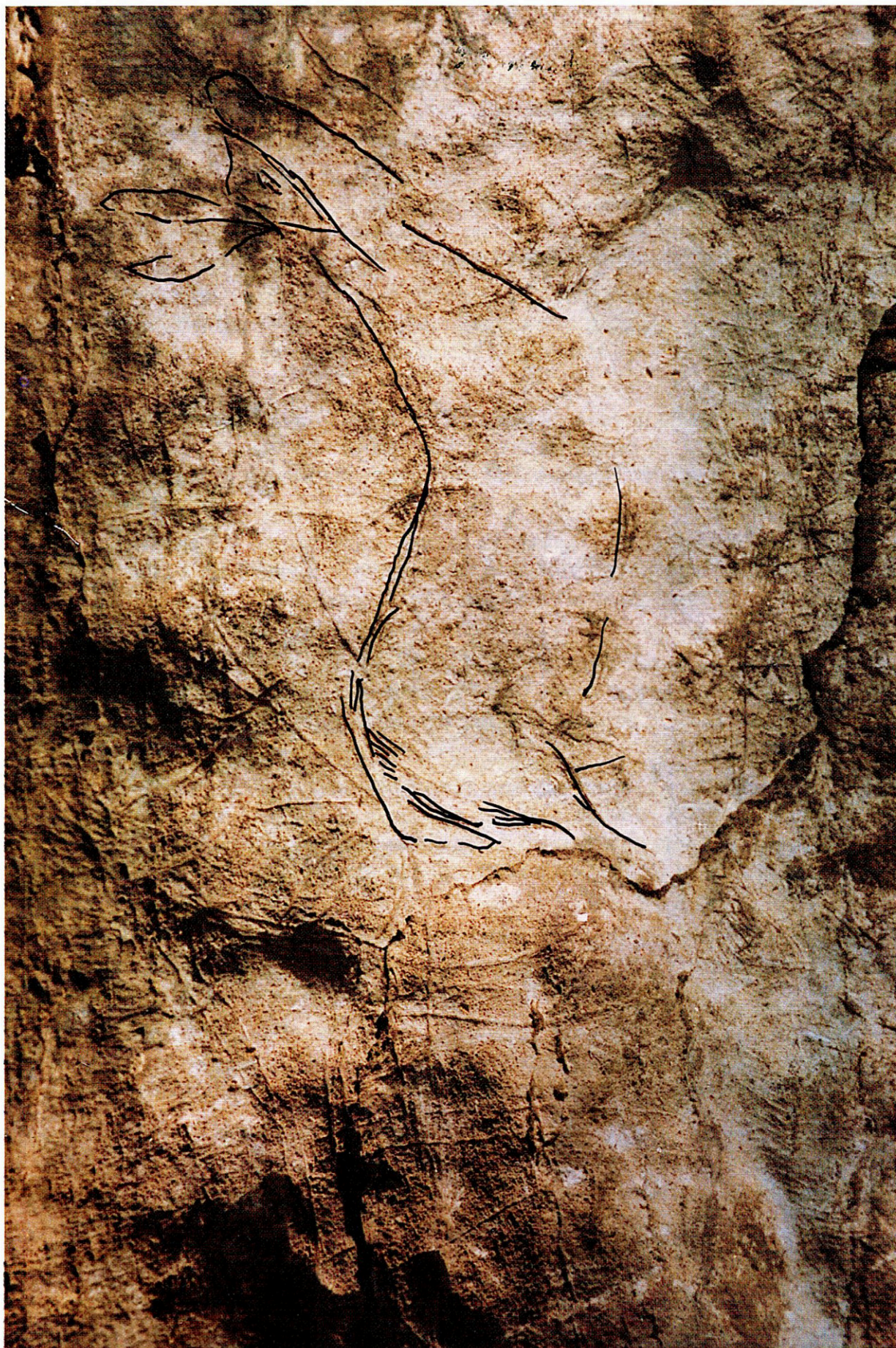
— Auroch gravé sur une palmure de renne. L'animal est tourné à droite, la tête est dans la position de trois quarts appelé par l'abbé H. Breuil semi-tordu.



— Bois de Renne.



— Cheval tourné à droite.
La gueule de l'animal est ouverte.
Au-dessus de la tête on distingue une tête de bouquetin entre des bois.
Au-dessus du dos une tête de cervidé.
Au-dessus de la croupe, le bas d'un corps humain surmonté d'une tête de félin vraisemblablement un ours.



— Cervidé tourné à gauche.
Au dessus de la croupe, des bois de bouquetin.

La galerie ornée a été authentifiée le 15 octobre 1988 par Monsieur J. Clottes, Directeur des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées et Monsieur Lorblanchet, Membre de la Commission des Grottes Ornées (Ministère de la Culture).

Monsieur J.C. Papinot, Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques et Préhistoriques de la région Poitou-Charentes et Monsieur F. Levêque, Conservateur des Antiquités Préhistoriques étaient présents.

Après avoir examiné la paroi, Monsieur Clottes et Monsieur Lorblanchet ont été unanimes : « il s'agit d'une découverte majeure, elle apporte à la Préhistoire des éléments extrêmement importants pour la connaissance de l'Art Pariétal ».

En 1989, nous avons continué l'enlèvement des déblais, devant et au-dessus de la paroi ornée. Nous avons également mis au jour des gravures sur la paroi, à gauche de l'entrée de la Grotte et sur les deux parois du boyau du fond.

Au cours des travaux, une couche en place, vraisemblablement magdalénienne, a été dégagée. Cette couche de 0,35 mètres d'épaisseur est située à gauche et au-dessus des gravures, qu'elle a recouverte sur une largeur de 0,70 mètres où elle s'est bréchifiée.

Dans cette couche, au contact des déblais, nous avons mis au jour une sagaie qui présente dans le tiers inférieur de sa longueur une cannelure semi-circulaire. A côté, un bois complet de renne que nous avons consolidé sur place.

L'évacuation de blocs de rocher en suspens dans la partie gauche de la galerie nous a permis de découvrir un bloc calcaire gravé de 0 m 50 × 0 m 10. Ce bloc a glissé de la partie haute de la galerie et adhérait partiellement à la roche encaissante par une coulée de calcite ; le côté gravé était face à la paroi.

Cette découverte nous permet d'émettre une hypothèse ; l'entrée actuelle de la galerie ornée à l'intérieur de la grotte est peut-être accidentelle, la paroi étant très fracturée et instable à cet endroit.

La véritable entrée se situerait peut-être à gauche dans le prolongement de la paroi gravée, ce qui est très difficile à vérifier, cela nécessiterait d'importants travaux et les risques d'effondrement sont grands.

Peut-être avons-nous l'habitat dans la grotte et le sanctuaire dans la galerie ?

Ce qui est certain, c'est que nous n'avons pas dans la galerie tous les niveaux qui ont été découverts dans la grotte.

Une couverture photographique est en cours et un relevé des gravures sera réalisé par Melle Valérie Feruglio sous la direction de M. Clottes, Spécialiste des grottes ornées.

Les gravures du Placard expriment une pensée qui possède une maîtrise technique et artistique telle, que nous devons la considérer remarquablement évoluée.

La main habile restituée sur la paroi de la galerie du Placard, l'image que l'homme porte dans son esprit.

En définitive, notre découverte présente plusieurs intérêts :

- c'est la première grotte ornée de la région Poitou-Charentes.
- sa datation précise est assurée par la présence des couches en place dans la galerie.
- ses caractéristiques la rapprochent des grottes ornées des Trois-Frères et de Lascaux.
- elle confirme notre Département comme une province artistique au Paléolithique Supérieur.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURGEOIS et DELAUNAY Abbés, 1875. La Grotte de Rochebertier. *Matériaux* - p. 191 192.
- H. BREUIL, 1909. Crânes paléolithiques façonnés en coupe. *Extrait d'Anthropologie*. TXX - 1909.
- DANIEL R. 1942. Pierres gravées de la grotte du Placard Commune de Vilhonneur. *Bulletin SPF* - Tome 39 Fasc. 4 - p. 117 à 119.
- DUPORT L., 1989. « L'homme, l'outil et l'art préhistorique en charente ». Imprimerie Oudin Poitiers 1989.
- DUPORT L., 1990. Le gisement du Placard. Commune de Vilhonneur. Découverte d'une galerie ornée. *SAHC. Bulletins et mémoires n° 4 - 1990*.
- GAUTHIER J.G. 1956. Observations sur des restes humains provenant de la caverne du Placard. *P.V. Société Linnéenne de Bordeaux* - 96 p. 62 à 65.
- GEMET-VARCIN E. 1968. Objets œuvrés inédits provenant de la grotte du Placard. *L'Anthropologie*. Tome 72 - Fasc. 5-6, p. 537 à 544.
- GEMET-VARCIN E. 1972. Etude de molaires inférieures humaines découvertes dans le gisement du Placard. *Annales de Paléontologie tome 58 - Fasc. 1. p. 133 à 147*.
- LAURENT P. 1971. Tête humaine gravée sur bois de renne de la grotte du Placard. *L'Anthropologie* - Tome 67 - Fasc. 5-6 p. 563 à 570.
- LAURENT P. 1971. Iconographie et copies successives de la gravure anthropomorphe du Placard. *Bulletin S.A.H.C.* p. 215 à 228 - 8 fig.

- LEROY-PROST C. 1977. Quelques éléments d'industrie osseuse de la grotte du Placard. *L'Anthropologie* Tome 81 Fasc. 3 - p. 483 à 494.
- DE MARET A. 1878. Fouilles dans la grotte du Placard. *Bulletin monumental*. n° 1 p. 1 à 8.
- DE MARET A. 1879. Fouilles dans la grotte du Placard extraits du *bulletin monumental*. *Matériaux* p. 33 à 34.
- DE MARET A. 1879. Fouilles dans la grotte du Placard près de Rochebertier. *C.R. Congrès de Vienne Société française d'Archéologie* p. 1 à 19.
- DE MARET A. 1880. Station préhistorique de la grotte du Placard près de Rochebertier. *Bulletin SAHC* - Congrès archéologique de France CR 46-en session Vienne 1879 p. 162 à 178 2 pl.
- DE MARET A. 1881. Fouilles de la grotte du Placard près de Rochebertier - extrait *CR congrès archéologique de Vienne*. *Matériaux* p. 229 à 233.
- MASFRAND A. 1902. Fouilles faites dans la grotte du Placard - Commune de Vilhonneur. *AFAS CR 3^e session Montauban* p. 765 à 768.
- DE MORTILLET A. 1906. Deux curieuses pièces de la grotte du Placard. *Bulletin SPF* Tome 3. p. 431 à 434.
- DE MORTILLET A. 1907. La grotte du Placard et les diverses industries qu'elle a livrées. *Congrès préhistorique de France CR 2^e session Vannes 1906* 23 p 27 fig.
- DE MORTILLET A. 1907. La grotte du Placard et le niveau d'Aurignac. *AFAS CR 35^e session Lyon 1906* p. 630 à 642 - 2 fig.
- DE MORTILLET A. 1912. Le solutréen inférieur de la grotte du Placard. *Revue anthropologique*. Tome XXII p. 409 à 419 2 fig.
- PATTE 1939. Gravures inédites du Placard. *Mélanges de préhistoire et d'anthropologie Comte Bégouen Muséum de Toulouse* p. 243 à 247.
- PINTAUD R. 1960. Fragment de maxillaire d'enfant présumé néandertalien dans les déblais du Placard. *Bulletin société Etudes et Recherches Préhistoriques des Eyzies*. N° 10, 3 p.
- ROCHE J. 1963. Brèche magdalénienne de la grotte du Placard. *Annales de paléontologie* n° 49 p. 263 à 281 9 fig.
- ROCHE J. 1963. Os incisifs provenant de la grotte du Placard. *Bulletin SPF* - Tome 60. Fasc. 1-2 p. 75 à 78.
- ROCHE J. 1965. La grotte du Placard. *Bulletin AFEQ* n° 3-4 page 245 à 250.
- ROCHE J. 1971. Stratigraphie de la grotte du Placard fouilles 1958-1968. *Bulletin SAHC*. p. 253-259 1 fig.
- SMITH P. 1966. Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Institut de Bordeaux - Mémoire n° 5.
- TABORIN Y. 1972. Les cardiums triforés de la grotte du Placard. *Bulletin SPF*. Tome 69. Fasc. 9 p. 269 à 273.